



# INFONZ

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



N° 40 - 6<sup>ème</sup> année : mars 2019

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tél : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : Mardi après-midi sur rendez-vous

Permanence AFOC : sur rendez-vous

Permanence Retraités : Jeudi après-midi

## 5 Mars : devant la mairie de St Nazaire



Rassemblement à l'appel des UL FO, CGT, FSU et des Gilets Jaunes, au moment où le Maire organisait « un Grand débat », alors que nous savons que ce « Grand bla-bla » vise en fait à enterrer nos revendications.



## 19 Mars mobilisation nationale

« L'heure est donc à la mobilisation et à l'action revendicative avec tous ceux qui n'acceptent plus la situation ...

Les professeurs des écoles sont en grève aujourd'hui et nationalement à plus de 50 %.

.... Dans de nombreux départements, la reconduction de la grève se discute pour son retrait. Ils montrent la voie qu'il faut emprunter pour gagner. Suivons cet exemple et faisons de même dans tous les secteurs ! »

(Conclusion de la déclaration de l'UL lue par Yann Le Fol)



## AG du syndicat des hospitaliers : confortés et combatifs

L'Assemblée Générale annuelle du syndicat des hospitaliers de St-Nazaire s'est tenue le 27 février à l'UL en présence de **Yann Le Fol** (secrétaire du GD), **Gérard Caillon** (secrétaire de l'UL), **Michel Le Roc'h** (secrétaire de l'UD44) et sous la présidence de **Jean Jacques Péaud** (secrétaire régional des hospitaliers).



Jean Jacques a introduit la réunion en soulignant « *l'irruption des gilets jaunes qui ont mis un coup de pied dans la fourmilière* » et en informant de l'appel à mobilisation interprofessionnelle du 19 mars, une nécessité compte tenu que « si on n'arrête pas le gouvernement, ce qui est devant nous c'est l'attaque frontale contre la fonction publique, la « réforme des retraites ... » ».

**Gaël Leturque** a présenté le rapport moral, en commençant par commenter les bons résultats obtenus lors des élections professionnelles. A l'hôpital de St-Nazaire, avec 47% des voix, FO passe de 6 à 7 représentants en CTE (6 à la CGT, et 2 à la CFTD) ; il est à noter une progression dans toutes les CAPL. Avec 444 voix il y a, souligne t'il un potentiel de cartes syndicales supplémentaires.

Gaël a expliqué les raisons pour lesquelles le syndicat a refusé d'accompagner la nouvelle méthode de calcul des effectifs de la Direction. Il a informé des motifs des obstacles à l'unité syndicale. Il rappelle l'actualité de la mobilisation dans les services techniques, pour obtenir 2 embauches, en remplacement de deux agents partis en départ volontaire. Il a conclu sur la nécessité de dire Stop ! aux attaques contre la Fonction publique et obtenir une augmentation générale des salaires : le 19 mars, il s'agira de bloquer l'économie (l'UL appelle à organiser « St-Nazaire ville morte »).



**Yann Cajelot**, rendant hommage à **Anne Bourgeois**<sup>1</sup> souligna le travail « de fourmi » de l'équipe du syndicat et sa conviction que les résultats électoraux étaient le fruit essentiellement de cette activité locale.

Il indiqua que l'on n'avait pas le choix, qu'il fallait se battre, se saisir de l'appel de la CE FO pour le 19 mars - même « si la grève dans la fonction hospitalière ce n'est pas simple » - que le 5 mars il serait lui-même avec les gilets jaunes devant la mairie de St-Nazaire.

Il termina en citant Jules Grandjouan<sup>2</sup>. « *Honte à celui qui ne se révolte pas contre les injustices sociales* ».

Pour sa part, **Clair Guillet** exprima sa satisfaction de participer à une « super équipe ». Au nom du conseil syndical, il remercia deux commissaires aux comptes (**Murielle** et **Hervé**) pour qui c'était leur dernière AG en tant qu'actifs ....



**Yann Le Fol** informa des bons résultats électoraux dans le département et de la tenue en même temps que cette AG, de la première réunion de la nouvelle instance pour les contractuels (Commission consultative paritaire) au sein de laquelle FO est représenté par deux camarades (un titulaire et un suppléant) de l'EPMS de Mindin.

<sup>1</sup> Secrétaire du syndicat de 1986 à 2008. Une salle de réunion de l'UL porte son nom.

<sup>2</sup> Jules Grandjouan (1875-1968) : dessinateur, peintre, affichiste et syndicaliste nantais.

**Gérard Caillon** détailla pour sa part les excellents résultats obtenus à Savenay et dans le privé (notamment à la polyclinique de l'Europe). FO est majoritaire à Savenay avec 4 sièges en CTE pour 2 à la CFDT et 3 sièges au CHSCT pour 1 à la CFDT.

Il présenta le tract de l'UL : « Ça suffit : Le 19 mars, St-Nazaire ville morte ! » ; cette mobilisation ne sera pas une habituelle « balade », mais un blocage de la ville. Il demanda en conséquence la participation du plus grand nombre.



Plusieurs questions furent abordées :

- La situation des contractuels (réponse de Gaël) - 18,8% sur la cité sanitaire, 486 sur 2466 - « le syndicat demande un protocole de stagiérisation. A noter qu'il y a des difficultés de recrutement dans certains métiers sensibles ; au bloc opératoire, les kinés, les médecins, les sage femmes ... »

- Le bilan du vote électronique. Réponses de Yann et Gaël : « le syndicat était contre (à l'opposé de la CFDT). Nous avons refusé le vote par service, ce qui finalement ne nous a pas aidé notamment en catégorie C (ex dans la CAPL n°7) : la prochaine fois on l'acceptera. Ceci dit nous nous sommes bien organisés et nous avons limité les dégâts ; mais avec une participation en baisse de 10%, ce type de vote n'est pas l'idéal ».

- L'affectation des titulaires dans les pools de remplacement et des contractuels en remplacement d'agents en ILD, perçue parfois comme sources d'injustice vis-à-vis d'agents anciens. Réponses de Yann et Gaël : « c'est un réel sujet de conseil syndical. Personne ne doit être corvéable, pas plus les titulaires que les contractuels. Le syndicat doit avant tout s'occuper d'améliorer les conditions de travail dans les pools de remplacement ».

- « L'Ordre infirmier ». Réponse de Jean Jacques : « c'est une question qui a été abordée au congrès de Rouen, mais sous un angle pas très satisfaisant : obtenir la déductibilité des cotisations à l'ordre. Pour gagner du temps, nous appelons à ne pas envoyer les inscriptions. La question se posera pour les directions dès lors qu'il y aura appel à cotisation et que des infirmier(e)s ne voudront pas la payer. Selon moi il faut mener la bagarre pour que personne ne paye cette cotisation ou que ce soit l'employeur qui la paye ».

Après avoir été informé du quitus donné à la trésorière par la commission de contrôle des comptes, l'assemblée adopta à l'unanimité les rapports d'activité et financier (ce dernier présenté par **Caroline Parent**) de même que le renouvellement de ses instances.

Le secrétaire de l'UD FO44, **Michel Le Roc'h** souligna le contexte de remise en cause de toutes les conquêtes sociales.

« Le mouvement des gilets jaunes, exprime à la fois une juste colère et une volonté de se battre.

Après avoir lâché quelques miettes, le gouvernement poursuit son programme, en s'appuyant sur la répression (et l'amalgame antisémitisme/gilets jaunes ... sans grand succès).

Aujourd'hui il faut taper fort et ne plus se contenter de journées d'action saute-mouton, ou de « processions ».

Le 19 mars, la CE de FO appelle à s'orienter vers la grève franche avec blocages économiques.

Nous n'avons pas le choix, sinon le gouvernement continuera. »



L'assemblée s'est conclue par le verre de l'amitié et un repas en commun.

## Déménagement des Etablissements médico-sociaux de Mindin !

### FO rencontre le maire de St Brevin



C'est par la presse (!) - dans *Ouest-france* du 8 mars - que les personnels ont appris que l'Agence régionale de la santé (ARS) et le Conseil départemental, avaient décidé de **déménager la totalité du site** où se trouvent 4 établissements médico-sociaux<sup>3</sup> suite au nouveau « plan de prévention des risques littoraux » (PPRL).

600 résidents et leurs familles sont concernés ainsi qu'environ 1200 professionnels.

**Les syndicats FO et CGT du site ont été reçus à leur demande par le maire de St Brevin, M. Morez, mardi 19 mars.**

Celui-ci - tout autant surpris de la méthode - a confirmé à la délégation qu'il s'agissait d'une décision purement politique et que la mairie n'avait pas été consultée.

Celle-ci est soucieuse de conserver les établissements sur le territoire de la commune. Outre l'impact social, les conséquences économiques d'un départ seraient très importantes. Qui plus est, après les investissements engagés par la commune sur la cuisine et blanchisserie, « *un déménagement de ces structures, qui ne relève pas de l'hébergement, serait du gaspillage* ».

La mairie, appuyée par le député M. Haury, ancien maire, a ainsi fait savoir que des terrains étaient disponibles sur la commune. Par ailleurs des travaux de confortement de la digue peuvent être réalisés très rapidement.

Le syndicat FO qui se pose beaucoup de questions, pense que le PPRL est un prétexte et que l'ARS poursuit en réalité un plan d'éclatement géographique (vers Nantes, Savenay, Blain ...) des établissements du site, avec au passage une division du personnel et l'espérance d'un affaiblissement consécutif de la représentation syndicale.

Une déléguée FO a témoigné au maire que les personnels avaient reçu l'ordre de ne rien dire aux résidents !

Il est ainsi à craindre une tentative de passer par-dessus la municipalité de St Brevin.

Une autre question se pose quant à l'avenir du site en cas de déménagement : n'y a t'il pas un projet avec des promoteurs ?

**Quoiqu'il en soit le combat commun ne fait que commencer pour le maintien de tous les établissements du site sur St Brevin.**

Le maire a annoncé qu'il allait mener campagne pour sensibiliser la population brévoise, les professionnels (infirmières libérales, dentistes, kinés ...), contacter les autres maires concernés ...

Il a donné son accord pour avoir des liens constants avec les syndicats FO et CGT.



Les délégués FO et CGT devant la mairie de St Brévin

<sup>3</sup> EPMS « *Le Littoral* » - EHPAD « *Mer et Pins* » - Foyer de vie « *Les Abris de Jade* » - IME « *L'Estuaire* ».

## Politique salariale 2019 chez DAHER

Lors d'une première réunion le 12 mars, la direction a proposé une augmentation générale de 1,2% pour les ouvriers et employés, 0,6% pour les TAM et 0% pour les cadres.

Au total, avec les augmentations individuelles (AI) et celles liées aux promotions et à la mobilité (AP) le total ferait 1,8% pour toutes les catégories.



Insatisfaite, la délégation FO revendique « une augmentation générale qui doit suivre au minimum l'inflation 2018 (moyenne sur les 12 mois de l'année 2018 : 1,8%) et une AI qui récompense réellement l'investissement des salariés »

Prochaines réunions les 26 mars et 3 avril 2019.

Info Bertrand Bauny

## Les routiers FO nazairiens s'organisent



Lundi 25 mars, les militants du syndicat des chauffeurs routiers de St-Nazaire, se sont réunis à l'UL avec Franck Clouet, secrétaire départemental des routiers et Pascal Bodin, son adjoint.

A l'ordre du jour : le prix du timbre 2019, la mise en place du prélèvement des cotisations syndicales, les démarches à entreprendre avec la mise en place du nouveau bureau ....



Le nouveau secrétaire est Vincent Lemaître et le trésorier Brahim Diallo

## Sécurité Privé : appel à la grève à Proségur-Security

Les salariés qui assurent la sécurité - notamment d'Airbus St-Nazaire - sont appelés à une grève nationale par l'intersyndicale FO, CGT, CFDT mardi 26 mars.



Ils revendiquent :

- Une augmentation salariale de 5% pour tous (les salaires ne sont revalorisés que de 1.2% au 1er mars 2019 alors que l'inflation est estimée à 1.85% pour 2018. Le bénéfice net du Groupe Proségur est quant à lui de 8 millions € !)
- Le rétablissement de la prime d'assiduité
- Le versement d'une prime de pouvoir d'achat (« prime Macron ») de 200 € net
- Un minimum de 5 h de vacation journalière
- Pas d'avance sur frais par les salariés
- Le paiement des heures sup au mois.
- Le respect des accords d'entreprise et la mise en place de l'accord sur les indirects

Info de Bruno Potier

## Formation syndicale

Stage à l'UL « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »

- Du 25 au 29 novembre 2019

## Agenda

- Mercredi 27 et jeudi 28 mars : Comité Confédéral National FO
- Lundi 1<sup>er</sup> avril : CA de l'UD FO 44 élargie
- Jeudi 25 avril : AG de l'UDR 44

Retrouvez tous les numéros d'INFONZ  
Sur [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Contact : Gérard Le Mauff 07 81 10 38 18  
lemauff.gerard@free.fr